



Actualités OFS

15 Education et science

Neuchâtel, 12.2010

Baromètre de Bologne 2010

Impact de la réforme de Bologne sur les flux et la mobilité
dans le système des hautes écoles suisses

Renseignements:

Pascal Strubi, OFS, section Système de formation, tél.: +41 32 71 36834

e-mail: Pascal.Strubi@bfs.admin.ch

Jacques Babel, OFS, section Système de formation, tél.: +41 32 71 36381

e-mail: Jacques.Babel@bfs.admin.ch

N° de commande: 696-1000-05

Sommaire

L'essentiel en bref	3	4 Réforme de Bologne et réussite dans les hautes écoles universitaires	17
Introduction	5	4.1 Taux de réussite au bachelor	17
1 Taux de passage vers le master	6	4.2 Taux de réussite au master, taux de réussite «global» et durée des études	17
1.1 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles universitaires	6	5 Transitions vers le doctorat	19
1.2 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles spécialisées	7	5.1 Taux de passage vers le doctorat	19
1.3 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles pédagogiques	9	5.2 Mobilité à l'entrée du doctorat	19
2 Réforme de Bologne et mobilité entre les niveaux bachelor et master	10	6 Discussion	21
2.1 Mobilité dans les hautes écoles universitaires	10	Annexe	22
Mobilité géographique	10	A.1 Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de master en 2009	22
Mobilité thématique	12	A.2 Ensemble des flux entre HES à l'entrée des études de master en 2009	23
2.2 Mobilité dans les hautes écoles spécialisées	13	A.3 Définitions / Sources	24
Mobilité géographique	13	A.4 Méthode	24
Mobilité thématique	13		
2.3 Mobilité dans les hautes écoles pédagogiques	14		
3 Perméabilité entre types de hautes écoles	15		
3.1 Changement de type de hautes écoles à l'entrée des études master	15		

L'essentiel en bref

La réforme de Bologne a complètement bouleversé les cursus d'études dans l'ensemble des hautes écoles suisses. Dans les hautes écoles universitaires (HEU), le principal changement est le découpage des anciennes études diplôme ou licence en des études bachelor, suivies ou non d'études master. Dans les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP), c'est le démarrage des masters qui apparaît comme un important bouleversement. La réforme ayant été initiée dans les HEU dès 2001 et dès 2005 dans les HES et les HEP, nous disposons maintenant d'un recul suffisant pour analyser les parcours des étudiants dans le système de Bologne pour ces trois types de hautes écoles. Ces travaux sont effectués sur la base du relevé des étudiants et des examens des hautes écoles suisses¹. Des informations sur la réforme de Bologne et la situation sociale et professionnelle des étudiants sont disponibles dans une autre publication, de même que celles relatives à l'entrée sur le marché du travail des nouveaux diplômés².

Le Baromètre de Bologne 2010 confirme largement les résultats du Baromètre de Bologne 2009³. Il se distingue du précédent en particulier par une prise en compte détaillée des flux dans l'ensemble du système des hautes écoles (HEU, HES et HEP).

Les résultats les plus importants sont les suivants:

- Le taux de passage entre le bachelor et le master pour les HEU se situe à un niveau très élevé depuis 2004 (88% en moyenne) et seule une faible minorité d'étudiants entre sur le marché du travail directement après le bachelor. Un résultat intéressant est que ce haut taux de passage est non seulement le fait des étudiants ayant un certificat d'accès suisse aux études universitaires (89%), mais aussi de ceux disposant d'un certificat d'accès étranger (84%). Dans les HES, 20% des bachelors de 2008 ont poursuivi au niveau master dans une HES suisse en 2008 ou 2009 avec de grandes différences suivant les domaines d'études. Ce taux de passage se monte à 23% si l'on inclut aussi les étudiants ayant poursuivi au master HEU ou HEP. Dans les HEP, ils étaient 15% à le faire.
- La réforme de Bologne a eu un impact positif sur le taux d'obtention d'un premier diplôme dans les HEU. Ainsi, 74% des étudiants ayant débuté leurs études en 2003 ont obtenu un bachelor HEU jusqu'en 2009. Ce taux dépasse déjà celui des étudiants qui ont débuté au niveau licence/diplôme dix ans auparavant (66%). Au niveau master, le taux de réussite dépasse 90%. Le master étant l'équivalent de l'ancien diplôme/licence, il peut être plus pertinent de considérer l'ensemble des études bachelor-master. On constate alors que la proportion des entrants bachelor obtenant un master devrait être très proche du taux de réussite que l'on observait par le passé pour les filières licence/diplôme.
- En ce qui concerne la mobilité géographique au niveau international après le niveau bachelor, on constate que 19% des entrants 2009 au master HEU proviennent de l'étranger. Le nombre d'étudiants étrangers venant en Suisse faire leur master domine donc nettement les flux d'étudiants partant à l'étranger après un bachelor obtenu dans une HEU suisse. Des différences importantes sont perçues entre HEU. Dans les HES, les proportions d'entrants étrangers constatées au niveau master lors de la rentrée 2008/09 se sont confirmées lors de la rentrée 2009/2010 avec 26% du total des entrants au niveau master. Dans les HEP ce sont 5% des nouveaux étudiants qui ont obtenu à l'étranger leur titre précédent.

¹ Système d'information universitaire suisse (SIUS).

² OFS (2010), «Etudier sous Bologne», rapport principal de l'enquête 2009 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s des hautes écoles suisses, Neuchâtel

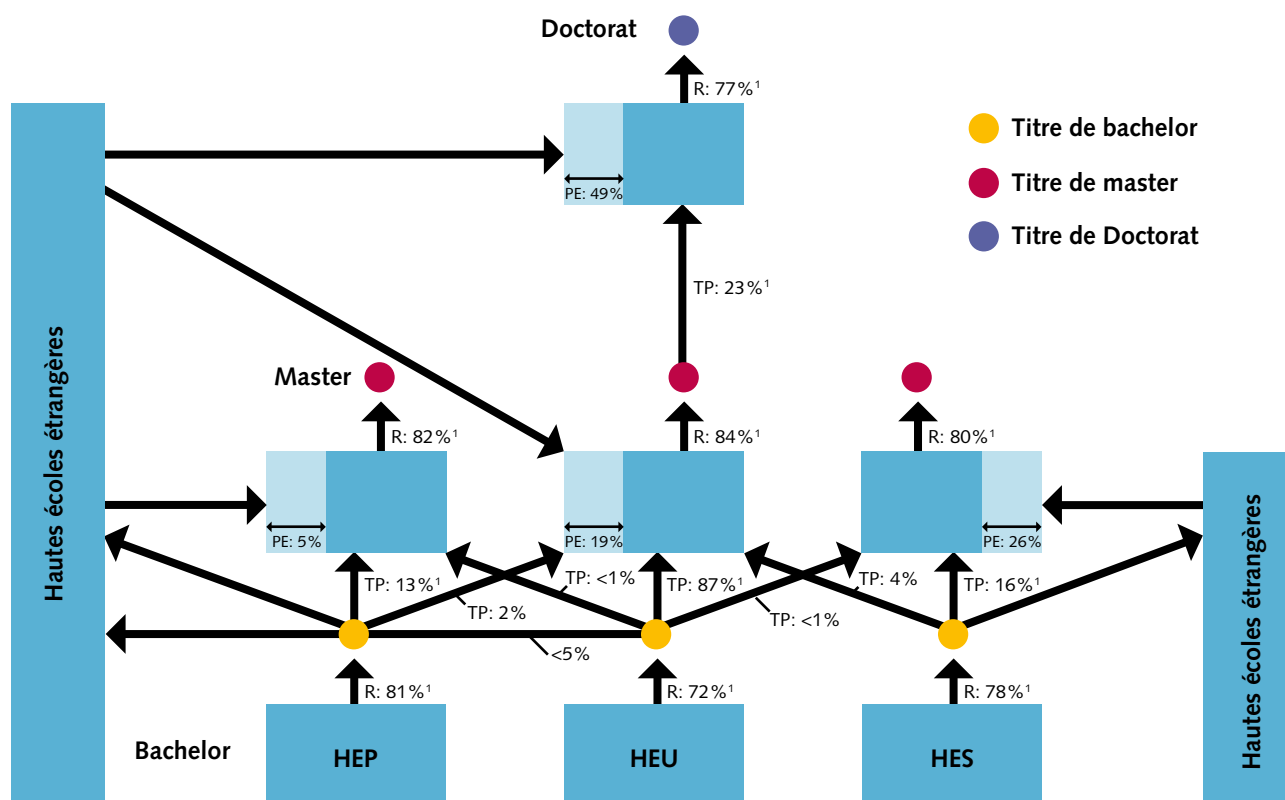
OFS (2009), «De la haute école à la vie active», Neuchâtel

³ OFS (2009), «Baromètre de Bologne 2009», Neuchâtel

- La perméabilité à l'entrée du niveau master entre types de hautes écoles augmente chaque année et 5% des entrants master en 2009 ont obtenu leur diplôme précédent dans un autre type de hautes écoles. La transition la plus fréquente est le passage des HES vers les HEU avec près de 400 étudiants qui ont effectué cette transition en 2009.
- A l'entrée des études doctorales en 2009, 39% des étudiants avaient obtenu le diplôme précédent dans la même haute école, 49% venaient de l'étranger et 11% d'une autre haute école universitaire suisse⁴.

Synthèse des flux principaux dans les hautes écoles suisses

Schéma 1



TP: taux de passage, PE: proportion d'entrants directs avec un certificat d'accès étranger, R: taux de réussite
¹ Ces taux sont tirés des Scénarios 2010-2019 pour les hautes écoles (taux à l'horizon 2019).

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁴ Le pourcentage restant d'entrants étant constitué d'étudiants suisses ayant d'autres types de trajectoires.

Introduction

Il y a maintenant plus de 10 ans, la Déclaration de Bologne a été signée par les ministres européens en charge de l'éducation dans le but de créer un espace européen de l'enseignement supérieur dans lequel les systèmes d'enseignement et les diplômes seraient harmonisés. Cette réforme s'est traduite en Suisse par un remplacement progressif des filières traditionnelles licence/diplôme par une formation en deux cycles, le bachelor et le master. L'introduction du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a aussi permis d'uniformiser la reconnaissance des acquis.

La mise en place de Bologne est maintenant quasiment terminée en Suisse pour les premiers cycles d'études et cela quel que soit le type de hautes écoles ou le groupe de domaines d'études. A la rentrée 2010/11, près de 93%⁵ des étudiants (soit environ 159'000) de premier et deuxième cycles suivront un cursus d'études de Bologne (bachelor/master). En ce qui concerne les titres décernés, la réforme de Bologne est également très avancée et les anciens titres de licence/diplôme ne représenteront en 2010 plus que 23% des premiers diplômes délivrés dans les HEU (11'000 bachelors attendus). Une proportion similaire est attendue pour les HES et les HEP (9700 bachelors).

La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne est certainement un des plus grands bouleversements auquel les hautes écoles suisses ont été confrontées dans les dernières décennies. Comment les étudiants se comportent-ils dans le nouveau système? Qu'en est-il de la mobilité? Constate-t-on des évolutions depuis la mise en place de la déclaration de Bologne?

⁵ Les chiffres présentés dans ce paragraphe sont des estimations tirées des Scénarios 2010–2019 pour les hautes écoles, voir aussi www.eduperspectives-stat.admin.ch

1 Taux de passage vers le master

1.1 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles universitaires

La proportion de titulaires de bachelor HEU poursuivant un cursus de master HEU en Suisse est très élevée. Si l'on considère les étudiants ayant débuté un master dans les deux ans suivant l'obtention du bachelor⁶, le taux de passage a été de 88% en moyenne pour les bachelors 2002–2007 (77,5% de transition instantanée et 10,5% de transitions différées) et il a été légèrement plus bas pour les seuls bachelors de 2007 (86%). Les taux pour les bachelors 2008 ne se différencient pour l'instant pas des taux 2007⁷ et on observe que 85% des bachelors 2008 ont débuté un master la même année ou après 1 année (75,4% des titulaires d'un bachelor ont débuté au niveau master la même année et 9,3% après 1 année). Pour la volée 2009 des chiffres semblables à ceux des années précédentes sont attendus, avec un taux de passage immédiat de 75%.

Les données sont suffisantes pour analyser les facteurs qui semblent jouer un rôle significatif dans la probabilité ou non de poursuivre des études au niveau master dans une HEU suisse (le groupe de domaines d'études, la HEU d'obtention du bachelor, le sexe, le pays d'obtention du certificat d'accès au niveau bachelor). Ces analyses permettent aussi de tester si une évolution temporelle des taux de passage est perceptible.

On obtient alors que le groupe de domaines d'études est le facteur principal qui conditionne une poursuite des études. En moyenne pour les bachelors 2002–2007 et en considérant les transitions effectuées dans les 2 ans sui-

vant le bachelor (voir Tableau T1), les taux de passage les plus importants sont constatés dans les Sciences techniques (99%), le Droit (97%) ou les Sciences exactes et naturelles (93%). Dans ces groupes de domaines d'études, les taux de passage pour les bachelors 2007 ne se différencient pas des taux moyens observés sur la période 2002–2007. Les Sciences humaines et sociales et les Sciences économiques présentent quant à elles des taux de passage moyens d'environ 79% avec des taux pour les bachelors 2007 plus bas de 2 points de pourcentage que les taux moyens observés sur la période 2002–2007 (2007: 77%). Ces résultats sont très cohérents avec ceux obtenus sur la base de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées⁸, qui montrent que les diplômés bachelor de 2006 en Sciences humaines et sociales ou en Sciences économiques sont ceux qui débutent le plus fréquemment une activité professionnelle directement après le bachelor.

Un autre facteur significatif dans la probabilité de poursuivre des études au niveau master est le pays d'obtention du certificat d'accès qui a permis l'entrée au niveau bachelor (en distinguant les certificats d'accès suisses des certificats étrangers). Si l'on compare directement les taux observés on obtient que 89% des titulaires de bachelor qui sont entrés à ce niveau avec un certificat d'accès suisse poursuivent au master, contre 83% des bachelors qui ont débuté avec un certificat d'accès étranger. Une très large majorité des étudiants qui sont venus de l'étranger faire leur bachelor n'arrête pas les études en Suisse après le bachelor, mais les poursuit, en tous cas jusqu'au master. La légère différence obtenue en défaveur des entrants venant de l'étranger n'a par contre rien

⁶ Le total des taux différés dont le délai est supérieur à 2 ans n'excède pas un demi-point de pourcentage

⁷ On constate une différence dans la répartition temporelle du taux de transition. Le taux de passage instantané a été plus faible en 2007 que les autres années. Il est possible que cela soit imputable au changement de calendrier académique qui a eu lieu cette année-là (bachelors délivrés selon l'ancien calendrier et rentrée au master selon le nouveau calendrier).

⁸ OFS (2009), «De la haute école à la vie active», Neuchâtel

de surprenant, car l'on s'attend à ce que ces étudiants qui ont fait preuve de mobilité pour venir faire leur bachelor en Suisse, quittent plus fréquemment que les autres la Suisse après le bachelor. Bien que les femmes présentent une différence apparente du taux de passage vers le master (bachelors 2007: hommes: 88%, femmes: 84%), cette différence est complètement imputable au fait que les femmes sont nettement plus représentées dans le

groupe de domaines des Sciences humaines et sociales (40% des nouvelles étudiantes au niveau bachelor débutent en Sciences humaines et sociales contre moins de 20% pour les hommes), un groupe de domaines dans lequel le taux de passage vers le master est le plus faible. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les taux de transition semblent très stables et ne présentent pour l'instant aucune évolution temporelle significative.

T 1 Taux de passage du bachelor HEU au master HEU dans les deux ans suivant l'obtention du bachelor Moyennes des taux sur les bachelors de 2002–2007

Taux de passage selon le groupe de domaines d'études								Taux de passage selon le sexe	
Total	Sciences humaines et sociales	Sciences économiques	Droit	Sciences exactes et naturelles	Médecine et pharmacie	Sciences techniques	Interdisciplinaire et autres	Hommes	Femmes
88%	79%	80%	97%	93%	97%	99%	69%	89%	87%

Dans les HEU, 410 entrants master en 2009 étaient titulaires d'une licence ou d'un diplôme⁹. Un résultat surprenant étant donné que le master est considéré comme l'équivalent de l'ancien diplôme. En comparant la mobilité de ces étudiants au niveau des branches étudiées, on constate que 40% d'entre eux ont changé de groupe de domaines entre les deux niveaux d'études. Un taux très supérieur aux 5% observés pour la transition bachelor-master (voir section 2.1). Au niveau temporel les transitions sont aussi très différentes et 40% des transitions diplôme-master s'effectuent plus de 3 ans après l'obtention du diplôme. Ces transitions après le diplôme, qui sont d'une nature très différente que les transitions bachelor-master, indiquent peut-être une réorientation de certains étudiants après quelques années passées sur le marché du travail ou une volonté de ces étudiants de compléter leur formation.

1.2 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles spécialisées

En 2009, les HES ont accueilli pour la deuxième fois des entrants au niveau master. Le taux de passage instantané (proportion des bachelors débutant au master la même année) dans les HES suisses est passé de 17% pour les bachelors de 2008 à 13%¹⁰ pour les bachelors de 2009. Cette baisse du taux instantané n'indique pas une propension moindre à continuer des études car, comme le montre le tableau T2, les taux de passage par domaines d'études sont restés très stables en 2009. Elle traduit le nombre important de bachelors délivrés en 2009 dans les domaines d'études où les taux de passage sont les plus modestes¹¹. Le domaine de la Musique, arts de la scène et autres arts est le domaine avec le taux de passage le plus élevé et 64% des bachelors de 2009 ont débuté un master dans une HES suisse la même année (68% pour les bachelors de 2008). Pour les domaines de l'Economie et services et Technique et IT, les taux de passage instantané relativement modestes observés en 2008 se sont confirmés en 2009 et les valeurs n'excèdent pas 10%. Par contre dans ces domaines un nombre substantiel d'étudiants a continué vers le master HEU (voir tableau T2 et la section 3).

⁹ Ces transitions concernent pour moitié l'Université de Genève qui comptait 240 entrants master en 2009 munis d'une licence ou d'un diplôme obtenus pour la plupart en Sciences humaines et sociales.

¹⁰ La différence très importante avec le taux de passage constaté dans les HEU est explicable par la nature très différente de ces deux types de hautes écoles. Dans les HEU c'est le master qui est considéré comme le diplôme de fin d'études tandis que c'est en général le bachelor dans les HES.

¹¹ C'est le cas pour les domaines Technique et IT, Economie et services et Travail social pour lesquels le nombre de bachelors délivrés a doublé en 2009. Dans le domaine Santé, plus de 600 bachelors ont été décernés en 2009 (20 en 2008) et pour lequel le taux de passage est nul en 2008 et 2009.

En 2009, on a observé les premières transitions différées vers le master et 3% des bachelors 2008 ont poursuivi au master 1 année après l'obtention du bachelor avec de faibles différences entre domaines d'études (voir le tableau T2).

Au total, 20% des bachelors HES délivrés en 2008 ont alors poursuivi au niveau master dans une HES suisse. Ce taux est nettement plus élevé pour les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger (36%) que pour les étudiants ayant obtenu leur certificat d'accès en Suisse (19%). Cette différence importante s'explique en grande partie par le fait que 30% des diplômés venus de l'étranger ont obtenu leur bachelor en Musique, arts de la scène et autres arts, un domaine avec le taux de passage le plus élevé, contre 12% pour les Suisses.

Une analyse détaillée des transitions (voir la section 1.1) indique que, comme pour les HEU, le domaine d'études est un facteur significatif dans la probabilité de poursuivre au master. Contrairement aux HEU, le genre semble influencer également dans la probabilité d'une poursuite ou non des études et les femmes ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de transition au master significativement plus faible que celle des hommes.

Même si les taux de passage constatés en 2009, semblent confirmer ceux observés l'année précédente, ces valeurs ne sont peut-être pas complètement pertinentes pour le futur étant donné que l'offre en masters HES est récente et qu'elle devrait encore s'étoffer.

T 2 Taux de passage du bachelor HES vers un master dans une haute école suisse

	Taux de passage instantané		Taux de passage 1 année après l'obtention du bachelor en 2008	Taux de passage instantané ou une année après l'obtention du bachelor en 2008	
	vers le master HES 2008	vers le master HES 2009	vers le master HES	vers le master HES	vers un master dans l'ensemble des hautes écoles suisses*
Taux de passage selon le domaine d'études					
Total	17%	13%	3%	20%	23%
Architecture, construction et planification	12%	11%	6%	17%	20%
Technique et IT	8%	10%	2%	9%	13%
Chimie et sciences de la vie	1%	14%	4%	5%	12%
Agronomie et économie forestière	0%	0%	4%	4%	4%
Economie et services	8%	7%	2%	9%	16%
Design	14%	12%	4%	18%	18%
Sport	20%	0%	0%	20%	20%
Musique, arts de la scène et autres arts	68%	64%	3%	71%	71%
Linguistique appliquée	–	2%	–	–	–
Travail social	4%	3%	1%	5%	5%
Psychologie appliquée	38%	51%	15%	53%	59%
Santé	0%	0%	0%	0%	20%
Taux de passage selon le sexe					
Hommes	15%	13%	3%	17%	21%
Femmes	21%	12%	3%	24%	27%

* C'est-à-dire HES et HEU, car aucun étudiant de la la cohorte de bachelors HES 2008 n'a poursuivi vers un master HEP.

Note: Etant donné le nombre très restreint de bachelors délivrés dans certains domaines, comme par exemple le domaine de la santé en 2008, les taux de passage doivent être interprétés avec précaution.

1.3 Les taux de passage vers le master au sein des hautes écoles pédagogiques

Les premières filières d'études au niveau master dans les hautes écoles pédagogiques ont démarré en 2005. A cette date, l'offre en master était alors limitée à la pédagogie curative et près de 700 étudiants y ont entamé leurs études de master. Depuis 2007 l'offre s'est élargie à la formation des enseignants pour le niveau Secondaire I et celle-ci représentait en 2009 la moitié du nombre total d'entrants à ce niveau (soit environ 600 étudiants), l'autre moitié étant représenté par les étudiants en pédagogie curative. En 2008 et 2009, le taux de passage vers le master atteint environ 70% pour la filière «formation

des enseignants pour le niveau Secondaire I». Pour la pédagogie curative le taux de passage du niveau bachelors vers le niveau master n'existe pas étant donné que cette filière ne propose des études qu'au niveau master. On peut cependant noter qu'en 2009, 110 étudiants munis d'un bachelors obtenu en formation des enseignants pour le niveau primaire et pré-primaire y ont débuté des études au niveau master¹².

En considérant l'ensemble des bachelors délivrés dans les HEP en 2008, 15% en moyenne¹³ ont poursuivi au master dans une HEP (14% ont débuté en 2008 et 1% en 2009). Comme la formation des enseignants pour le niveau Secondaire II ne propose des études qu'au niveau diplôme¹⁴, cette filière d'études n'entre donc pas dans le calcul de ce taux.

¹² Environ 85% des étudiants ayant effectué cette transition l'on fait 2 ans ou plus après l'obtention du bachelors.

¹³ Ce chiffre doit être interprété avec prudence étant donné les grandes différences entre les cursus HEP et les particularités de l'offre en masters dans ces hautes écoles.

¹⁴ Les étudiants qui débutent un diplôme en formation des enseignants pour le niveau Secondaire II doivent présenter un master ou un diplôme universitaire dans une branche enseignée au Secondaire II.

2 Réforme de Bologne et mobilité entre les niveaux bachelor et master

La réforme de Bologne est maintenant suffisamment avancée en Suisse pour dresser un bilan détaillé de la mobilité des étudiants à l'entrée du niveau master pour les 3 types de hautes écoles (HEU, HES et HEP).

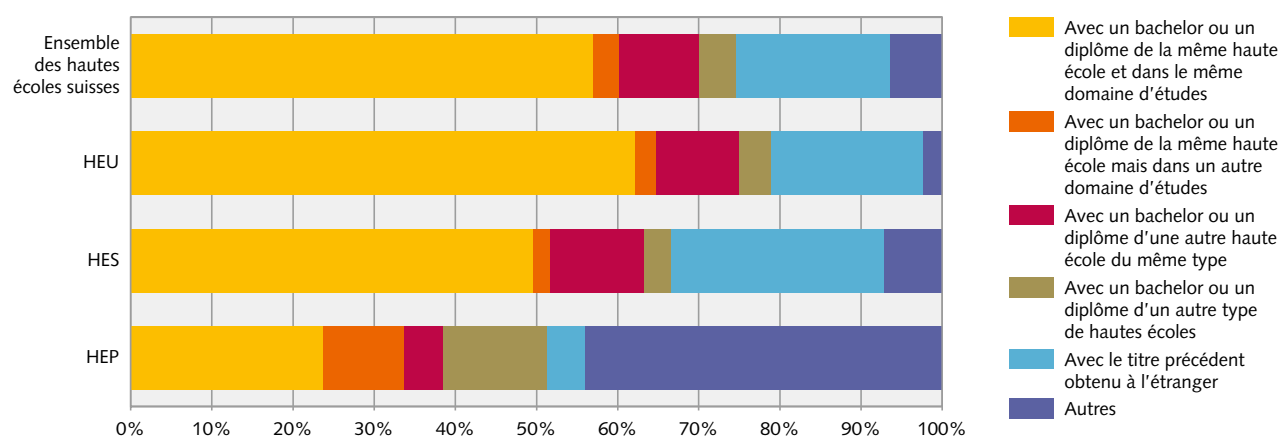
Le graphique G1 donne, pour chaque type de hautes écoles, la répartition des entrants master en 2009 selon les différentes trajectoires. Pour l'ensemble des hautes écoles suisses, on constate par exemple que 60% des

entrants master de 2009 avaient obtenu un bachelor ou un diplôme dans la même haute école et environ 5% avaient obtenu leur titre précédent dans un autre type de haute école.

Dans la suite de cette section, seule la mobilité à l'intérieur de chaque type de hautes écoles est considérée. La mobilité entre types de hautes écoles à l'entrée du master, ou «perméabilité», est décrite dans la section 3.

Entrants master en 2009 dans les hautes écoles suisses selon les différentes trajectoires (en pourcent)

G 1



La proportion importante d'entrants master dans les HEP de la catégorie «Autres» est due en très grande partie au nombre élevé d'étudiants qui débutent leurs études du tertiaire directement au niveau master en pédagogie curative (voir aussi la section 1.3)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2.1 Mobilité dans les hautes écoles universitaires

Mobilité géographique

Si l'on considère l'ensemble de la mobilité géographique, ce ne sont pas moins de 35% des entrants masters HEU en 2009 qui avaient obtenu un titre d'accès dans une autre haute école que celle dans laquelle ils effectuent leur master. La moitié de ceux-ci était constituée de personnes venant de l'étranger pour effectuer le master. Depuis 2005, ils représentent 17–19% des entrants à ce niveau et en 2009 ils étaient 2250 sur un total de 12'000 entrants.

Cette proportion qui est restée stable dans une période durant laquelle le nombre d'entrants a été multiplié par 4 semble indiquer que le nombre d'entrants étrangers a augmenté parallèlement à l'augmentation de l'offre au niveau master. Cela signifie aussi que dès le début de la réforme de Bologne, les HEU suisses ont trouvé une «clientèle» étrangère pour leurs masters. Les universités qui en accueillent le plus sont l'USI, très imbriquée avec l'Italie voisine, ainsi que l'Université de Genève et l'ETHZ et elles comptaient en 2009 la moitié du nombre total de nouveaux étudiants master venus de l'étranger. Depuis 2003, les Sciences humaines et sociales ainsi que les Sciences éco-

nomiques sont les groupes de domaines dans lesquels on compte le plus de nouveaux étudiants master venant de l'étranger (environ 600 entrants dans chacun de ces deux groupes de domaines d'études en 2009). En Sciences économiques la proportion d'entrants étrangers est passée de 22% en 2008 à 28% en 2009 et dépasse celle des Sciences techniques (23% depuis 2007). A l'inverse, les proportions d'entrants étrangers sont les plus faibles en Médecine et pharmacie et en Droit où ils représentent en moyenne environ 5% du nombre total d'entrants dans chacun de ces groupes de domaines depuis 2003. Dans les autres groupes de domaines d'études, la proportion d'entrants étrangers se situe à environ 20% en 2009. La proportion de titulaires d'un bachelor d'une HEU suisse débutant un master à l'étranger n'est quant à elle pas mesurable précisément, mais semble être très limitée¹⁵.

La mobilité interne, c'est-à-dire la mobilité entre les hautes écoles universitaires suisses, a légèrement progressé ces dernières années mais reste limitée. Comme le montre le graphique G1, 9% des entrants master en 2009 dans les HEU avaient achevé préalablement leurs études de bachelor dans une autre université suisse (8,5% en 2008) alors qu'ils n'étaient que 3% à le faire en 2005 (la progression qui était de 2 points de pourcent par année en moyenne entre 2004 et 2008, semble s'être ralentie cette année).

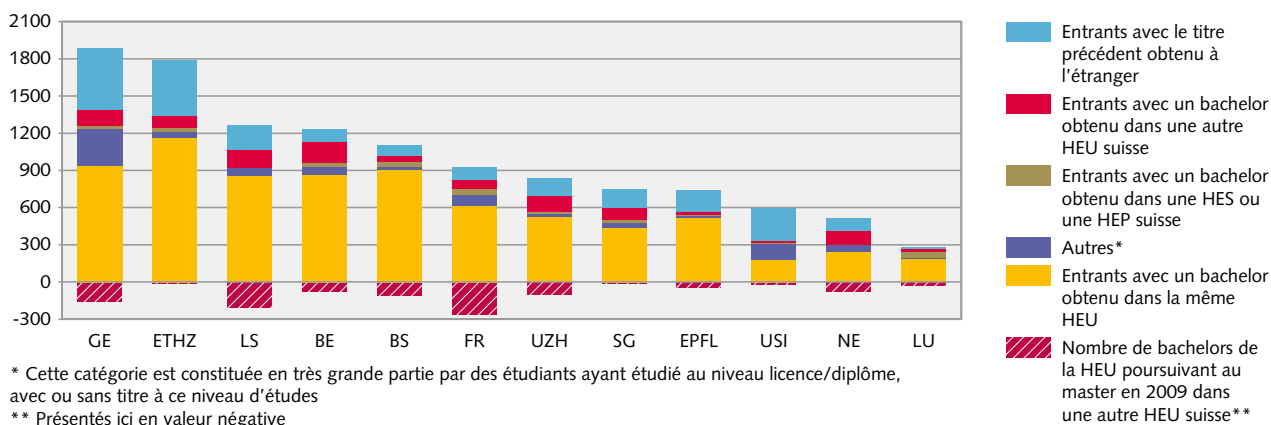
On observe des différences importantes en termes de mobilité géographique entre les étudiants débutant un master directement après le bachelor et les étudiants ayant effectué cette transition une année après le bachelor. Tandis que, pour les bachelors 2001-2008, seuls 8% des

étudiants démarrant tout de suite un master ont changé de HEU, ils ont été 19% à le faire parmi ceux débutant le master 1 année après le bachelor.

Dans le graphique G2 on distingue pour chaque HEU l'importance du nombre d'étudiants qui arrivent ou partent dans une autre haute école suisse pour le master après obtention du bachelor. On remarque que pour la plupart des HEU les flux entrants ou sortants d'étudiants ayant obtenu un bachelor en Suisse s'équilibrent, tandis que des valeurs très variables sont constatées pour les étudiants venant de l'étranger. Le tableau A.1 mis en annexe présente le détail des flux sortants et entrants par HEU. Sur la base de ces flux on peut définir deux indicateurs qui reflètent en quelque sorte l'importance relative des flux sortant et entrant par haute école. Le taux IN représente la proportion des entrants master sans titre de bachelor de la même HEU et le taux OUT représente la proportion des diplômés bachelor d'une HEU débutant un master dans une autre HEU suisse (voir le graphique G3). Pour chaque haute école, ces taux varient relativement peu d'une année à l'autre et les taux IN dominant systématiquement¹⁶ les taux OUT et dans quasi toutes les HEU le nombre d'entrants master en 2009 dépasse le nombre de certificats de bachelor délivrés la même année. En particulier, l'USI possède le taux IN le plus important étant donné le nombre important d'étudiants venant de l'Italie pour y effectuer un master. On constate également qu'à l'ETHZ ainsi qu'à l'Université de Saint-Gall, la quasi intégralité des diplômés bachelor poursuivant au master le font dans la même université.

Hautes écoles universitaires: entrants master en 2009 selon la haute école d'entrée et d'obtention du bachelor

G 2



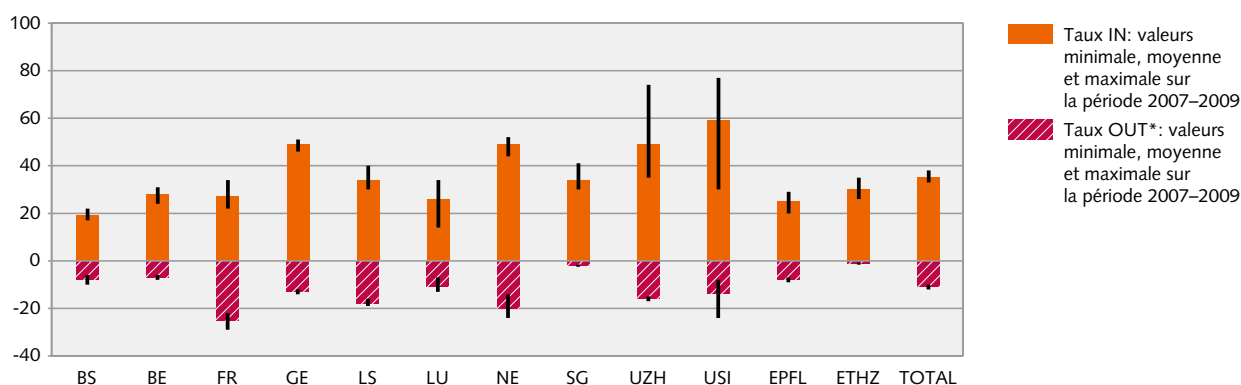
© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁵ Selon l'enquête suisse 2007 de l'OFS sur les diplômés de 2006, le chiffre semblait alors inférieur à 5%. Le flux d'étudiants partant après le bachelor vers l'étranger est de toute façon limité si l'on considère que 90% continuent dans une HEU suisse et qu'une partie rentre sur le marché du travail.

¹⁶ Mise à part l'Université de Fribourg où les taux ont des valeurs similaires.

Hautes écoles universitaires: taux IN et OUT par HEU entre 2007 et 2009

G 3



*Présentés ici en valeur négative

Note: Les taux IN et OUT n'ont pas le même dénominateur et ne doivent pas être simplement additionnés pour avoir un bilan (voir définitions dans la section 2.1)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Mobilité thématique

Un changement de branche d'études entre le bachelors et le master implique pour un étudiant d'être tout d'abord accepté dans le master considéré et signifie souvent d'acquérir des crédits ECTS¹⁷ supplémentaires. Il n'est dès lors pas étonnant que relativement peu de changements de groupes de domaines d'études soient constatés. En 2009, seuls 5% des entrants master munis d'un bachelors HEU avaient obtenu leur bachelors dans un autre groupe de domaines (4% en 2008). C'est dans les Sciences économiques que cette proportion est la plus élevée¹⁸ et 11% des entrants avaient obtenu un bachelors dans un autre groupe de domaine (7 de ces 11% l'avaient obtenu en Sciences humaines et sociales).

La mobilité entre groupe de domaines d'études est bien plus importante pour les étudiants différant leur entrée au master d'une année que pour ceux qui débute directement après l'obtention d'un bachelors. Ainsi parmi les entrants master 2009 munis d'un bachelors HEU, seuls 4% de ceux qui ont obtenu leur bachelors en 2009 ont changé de groupe de domaine, alors que cette

proportion se monte à 11% pour les bachelors de 2008. L'origine de cette différence n'est pas connue. Elle pourrait par exemple être explicable par un plus grand recul pris par l'étudiant qui diffère son entrée sur son choix d'études. Une autre explication pourrait être que les étudiants qui ont voulu changer de groupe de domaines d'études ont dû acquérir des points ECTS supplémentaires et que cela a retardé leur entrée au master.

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence car ils dépendent fortement de la manière de distinguer les filières d'études dans la statistique. La réforme de Bologne étant encore récente, on ne peut pas non plus exclure que ces nombres croissent sensiblement ces prochaines années.

¹⁷ European Credit Transfer and Accumulation System, système européen de reconnaissance des prestations d'études.

¹⁸ Dans le groupe de domaines Interdisciplinaire et autres, 18% des entrants master en 2009 avaient obtenu un bachelors en Sciences humaines et sociales mais ce type de transition ne peut être véritablement considéré comme de la mobilité étant donné les natures très variées des filières composant ce groupe de domaines d'études et l'attribution en général des bachelors obtenus dans des branches avec deux filières de poids égal au groupe de domaines Interdisciplinaire et autres.

2.2 Mobilité dans les hautes écoles spécialisées

Mobilité géographique

Les étudiants munis d'un certificat d'accès étranger dans une HES suisse au niveau master représentent depuis 2008 plus d'un quart (voir le graphique G1) du nombre total de nouveaux étudiants à ce niveau d'études (2008: 27%, 2009: 26%). Dans le domaine Technique et IT la proportion d'étudiants avec un certificat d'accès étranger reste relativement basse avec 10% du total des entrants dans ce domaine d'études depuis 2008. Dans le domaine Economie et services cette proportion est de 23% en 2009 et des proportions plus importantes ont été constatées pour le domaine Musique, arts de la scène et autres arts (31%) et le domaine Design (44%).

La mobilité entre HES a légèrement augmenté en 2009 et 12% des entrants master avaient obtenu un bachelor ou un diplôme dans une autre HES suisse. Le graphique G4 distingue pour chaque HES l'importance des nombres d'étudiants qui arrivent ou partent dans une autre HES pour le master après obtention du bachelor ou du diplôme. On remarque que les flux entrants ou sortants d'étudiants ayant obtenu

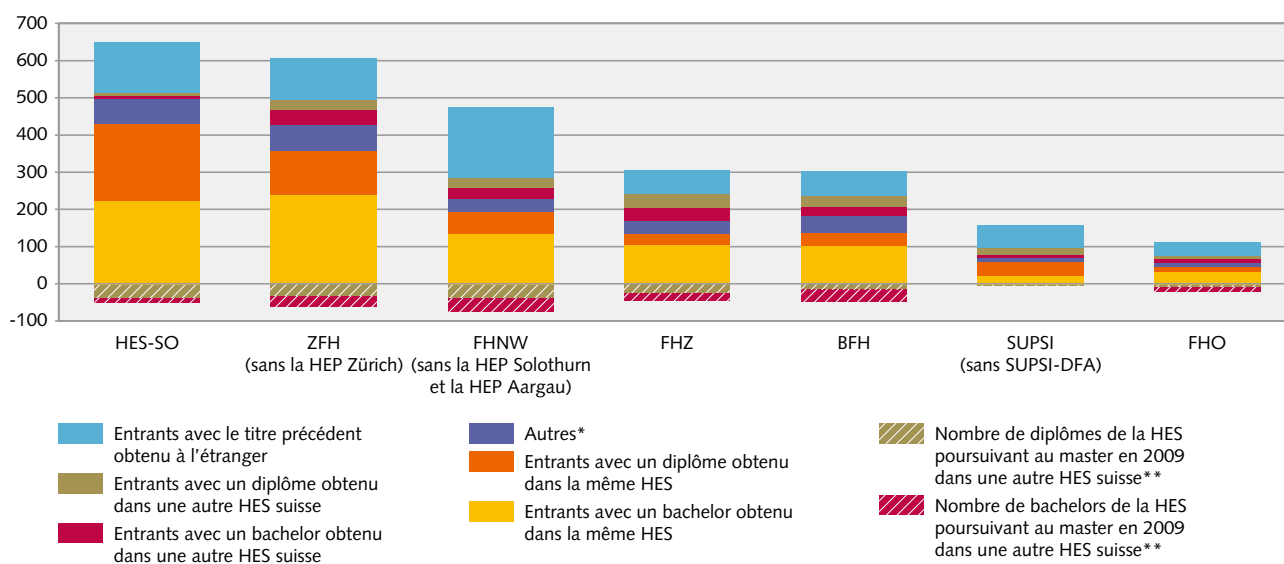
un bachelor dans une haute école spécialisée en Suisse s'équilibrent pour chaque haute école mise à part la SUPSI¹⁹. Cette remarque est également valable pour les diplômés poursuivant au master. Le tableau A.2 mis en annexe présente le détail des flux sortants et entrants par HES.

Mobilité thématique

La mobilité entre les domaines d'études est également modeste et seuls 5% des entrants masters en 2008 et 2009 munis d'un bachelor HES ont décroché leur titre dans un autre domaine d'études²⁰ (6% si on considère également les diplômés HES qui ont poursuivi au master en 2008 ou en 2009). Si l'on considère l'ensemble des transitions effectuées en 2008 et 2009, certains domaines d'études sont plutôt «donneurs» comme par exemple celui de l'Architecture. En effet, 11% des étudiants qui ont obtenu un bachelor en Architecture et qui ont poursuivi vers des études master, l'ont fait dans un autre domaine d'études, tandis que les entrants master en Architecture avaient tous obtenu un bachelor en Architecture. D'autres domaines sont au contraire plutôt «receveurs» comme le domaine Economie et services. En effet, 1% des bachelors en Economie et services, qui ont continué au master HES, ont changé

Hautes écoles spécialisées: entrants en études master en 2009 selon la haute école d'entrée et d'obtention du bachelor ou du diplôme

G 4



* Cette catégorie contient les étudiants avec un titre précédent obtenu dans une HEU ou une HEP
 ** Présentés ici en valeur négative

¹⁹ Etant donné le nombre important d'étudiants à la SUPSI venus de l'Italie et du fait qu'elle est la seule haute école spécialisée implantée en Suisse italienne, il n'est pas surprenant que les diplômés poursuivant au master dans une HES suisse restent à la SUPSI.

²⁰ Le plus souvent dans une branche très proche.

de domaine d'études. Par contre, 8% des entrants au master en Economie et services avaient obtenu un bachelors en Technique et IT. De manière similaire à ce qui est constaté pour les HEU, la mobilité est bien plus importante pour les étudiants débutant au master 1 année après obtention du bachelors (10%) que pour ceux poursuivant au master immédiatement (4%).

Aussi bien pour la mobilité thématique que pour la mobilité géographique, il est encore trop tôt pour savoir si les résultats obtenus sur les entrants masters de 2008 et 2009 sont représentatifs pour le futur. En particulier, en ce qui concerne la mobilité géographique, l'avancement de la réforme n'est pas la même pour chaque haute école et l'extension de l'offre des masters ces prochaines années va modifier les possibilités de changement de haute école²¹.

2.3 Mobilité dans les hautes écoles pédagogiques

En 2009, 5% des entrants master dans les HEP suisses avaient obtenu leur certificat d'accès à l'étranger. Le nombre de nouveaux étudiants master venus de l'étranger semble également augmenter, ils étaient 58 en 2009 alors qu'ils n'étaient encore que 22 en 2008. L'évolution future du nombre d'étudiants venant de l'étranger est cependant incertaine et on ne sait pas non plus si la hausse prévue²² du besoin en Suisse en nouveaux enseignants aura ou non un impact sur les arrivées d'étudiants de l'étranger.

Les particularités de l'offre en masters dans les hautes écoles pédagogiques, décrites à la section 1.3, ont pour conséquence que les chiffres globaux sur la mobilité des étudiants entre le niveau bachelors et master ne sont que peu pertinents. Ainsi seuls 39% des entrants master avaient obtenu un bachelors ou un diplôme dans une HEP (voir graphique G1). Concernant le changement de branches entre les niveaux bachelors ou diplôme et le niveau master, 33% avaient obtenu leur titre précédent dans une autre filière. Ce taux très élevé est dû à l'absence d'offre en master dans la formation des enseignants pour le niveau primaire et pré-primaire alors que cette filière décerne environ 1700 bachelors chaque année depuis 2006.

Si on restreint les analyses aux deux seules filières qui offrent des études au niveau master²³, on ne constate aucune transition croisée entre elles. Ce résultat n'est pas surprenant vu les requis très différents demandés pour débiter un master dans chacune de ces filières.

²¹ On doit noter aussi ici que la statistique des immatriculations ne rend pas totalement compte de la mobilité après le bachelors HES, notamment en ce qui concerne les masters organisés en coopération entre les HES (Masters FTAL).

²² Voir OFS (2010), Scénarios 2010–2019 pour l'école obligatoire, Neuchâtel

²³ Comme déjà mentionné il s'agit de la formation des enseignants pour le niveau Secondaire I et de la pédagogie curative.

3 Perméabilité entre types de hautes écoles

3.1 Changement de type de hautes écoles à l'entrée des études master

La réforme de Bologne permet aux titulaires d'un bachelors d'un type de haute école de débiter, sous certaines conditions, des études de master dans un autre type de haute école²⁴. Le nombre d'étudiants effectuant une transition de ce type augmente fortement avec la croissance de l'offre de masters HES et du nombre de titres de bachelors délivrés dans les hautes écoles suisses (19'300 bachelors décernés dans les hautes écoles suisses en 2009 contre 14'500 en 2008). En particulier, dans les HES le nombre de bachelors délivrés a pratiquement doublé en 1 année, passant de 3700 en 2008 à 7200 en 2009.

Ainsi, la proportion d'entrants master munis d'un bachelors ou d'un diplôme d'un autre type de hautes écoles est passée de 3% en 2008 à 5% en 2009 (voir aussi le graphique G1). Pour la transition HES-HEU, on compte 237 entrants master HEU en 2009 munis d'un bachelors obtenu dans une HES²⁵ alors qu'ils n'étaient

encore que 74 en 2008. Si l'on considère aussi les transitions après l'«ancien» diplôme HES vers le master HEU on obtient des chiffres plus élevés (en 2009, 394 entrants au master HEU avaient obtenu un bachelors ou un diplôme dans une HES contre 220 en 2008). Etant donné qu'il s'agit de la transition officielle pour les futurs maîtres du Secondaire I, le nombre de transitions des HEU vers les HEP est également élevé. Il est aussi en forte augmentation et 130 étudiants munis d'un bachelors ou d'un diplôme d'une HEU ont débuté un master HEP en 2009 (contre 46 en 2008). Le tableau T3 donne l'ensemble des trajectoires croisées entre types de hautes écoles à l'entrée des études de master en 2009 et le graphique G5 montre l'évolution de ces parcours mixtes depuis les premiers entrants master HEU en 2003. On remarque que les transitions HEU-HEP et HEP-HEU s'équilibrent jusqu'en 2008 mais se différencient fortement en 2009 où l'on compte deux fois plus d'étudiants passant des HEU aux HEP.

T 3 Perméabilité entre types de hautes écoles suisses à l'entrée des études de master en 2009

Type de hautes écoles suisses d'entrée au master en 2009	Total des entrants master 2009	Entrants master 2009 par type de hautes écoles suisses des bachelors obtenus			Entrants master 2009 par type de hautes écoles suisses des licence ou diplômes obtenus			Autres*	Entrants master 2009 avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger
		HEU	HES	HEP	HEU	HES	HEP		
HEU	11 987	8 577	237	58	409	157	17	282	2 250
HES	2 650	42	1 026	5	25	651	9	197	695
HEP	1 262	55	2	371	75	30	115	556	58

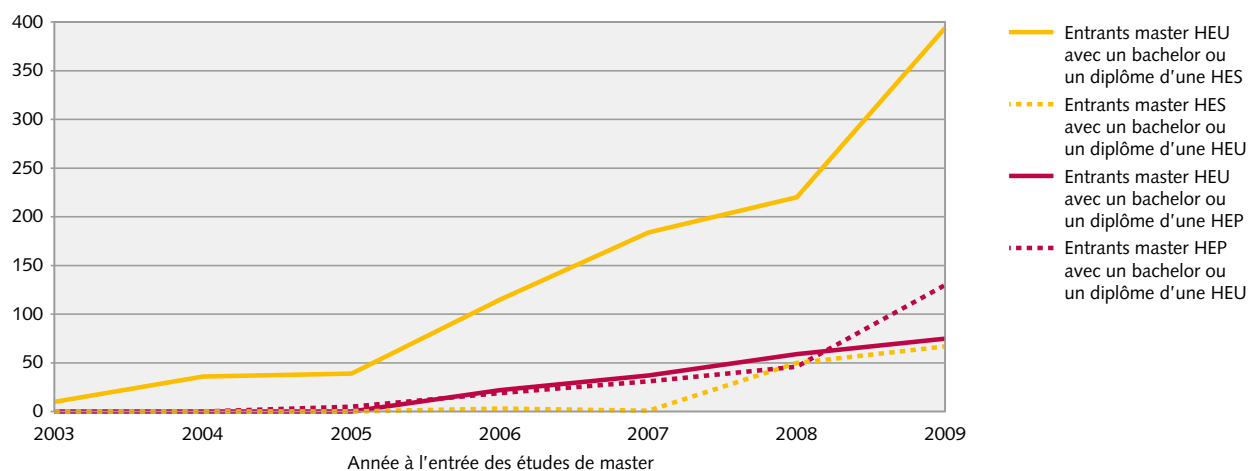
* Cette catégorie contient les étudiants au niveau licence/diplôme qui ont débuté au nouveau master en 2009 avant obtention du titre.

²⁴ Convention du 5.11.2007 sur la «Perméabilité entre types de hautes écoles» entre les conférences des recteurs des trois types de hautes écoles. Voir aussi <http://www.crus.ch/dms.php?id=4421>

²⁵ Il est intéressant de constater que 70% de ces étudiants ont obtenu un bachelors dans le domaine Technique et IT ou Economie et services, deux domaines d'études qui présentent des taux de passage du bachelors vers le master HES relativement modestes (10% pour les bachelors de 2008). Ainsi 13% des bachelors 2008 en Technique et IT ont poursuivi au master dans une HES ou une HEU et 16% pour les bachelors 2008 en Economie et services.

Evolution de la perméabilité entre types de hautes écoles à l'entrée des études de master

G 5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'évolution future du nombre de parcours «mixtes» entre plusieurs types de hautes écoles est encore incertaine mais la dynamique pourrait à l'avenir se renforcer avec la croissance attendue de l'offre de masters HES ainsi que l'augmentation progressive du nombre de titres de bachelor délivrés. Elle dépendra aussi de l'évolution des accords en ce qui concerne la reconnaissance des acquis entre chaque type de hautes écoles.

4 Réforme de Bologne et réussite dans les hautes écoles universitaires

4.1 Taux de réussite au bachelor

Les taux de réussite au niveau bachelor dans les HEU se différencient substantiellement à la hausse par rapport aux taux que l'on observait au niveau licence/diplôme²⁶. En considérant les entrants bachelor de 2003 munis d'un certificat suisse, on constate que 78% d'entre eux ont obtenu un bachelor dans une haute école suisse sur la période allant jusqu'en 2009. 74% de ces entrants ont obtenu un premier bachelor dans une HEU et 4% l'ont obtenu dans une HES ou une HEP. La même distinction peut être faite pour les taux de réussite au niveau licence/diplôme (71% constatés en moyenne sur entrants de la période 1997–1999), avec 66% des premiers diplômes ou licences obtenus dans une HEU et 5% dans un autre type de hautes écoles. La réforme de Bologne semble donc avoir joué un rôle positif sur la réussite. Les données disponibles ne permettent pas d'identifier la cause précise de cette hausse sensible du taux de réussite, mais elle a probablement à voir avec le raccourcissement de la durée d'études jusqu'au premier diplôme (la durée réglementaire est passée de 4 ou 5 ans pour les filières licence/diplôme à 3 ans pour le bachelor). Il est important de rappeler ici que ces premiers diplômes ne sont pas des diplômes de même niveau, étant donné que dans les HEU, c'est le master qui est considéré comme l'équivalent de l'ancien diplôme ou de la licence²⁷.

Probablement aussi à cause du raccourcissement des études entre l'ancien diplôme et le bachelor, la proportion de ceux qui, parmi les étudiants ayant réussi, obtiennent leur titre dans une autre haute école ou un autre groupe de domaines d'études que celui du début des études a nettement reculé (23% pour l'ancien diplôme, mais 17% pour le bachelor).

Enfin, la population des étudiants venus de l'étranger pour effectuer leur bachelor n'est plus la même depuis l'introduction de la réforme de Bologne²⁸ et les taux de réussite dépassent déjà de plus de 20 points de pourcentage ceux observés par le passé pour les entrants diplôme (63% pour les entrants bachelor de 2003 contre seulement 40% pour les entrants licence/diplôme de 1998).

Pour les HES et HEP, les observations ne nous permettent pas encore de faire des comparaisons. Il est cependant peu probable que l'on observe un phénomène du même type que celui qui est observé pour les HEU, étant donné les durées réglementaires très similaires entre les anciennes filières diplôme et le bachelor. Le taux de réussite devrait alors rester au niveau de ce qu'il était au niveau diplôme soit environ 78%.

4.2 Taux de réussite au master, taux de réussite «global» et durée des études

Le taux de réussite au niveau master est très élevé dans les HEU et est proche de 90% (88% après 4 ans pour les entrants 2005). Ce taux est de 90% (cohorte 2005) pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme précédent dans une haute école suisse. Il est de 73% pour ceux qui sont venus de l'étranger pour effectuer leur master. La proportion de ces derniers qui ont obtenu un master est probablement plus élevée que la valeur de 73%, vu qu'il est possible qu'une partie non négligeable des étudiants venus de l'étranger, n'ont fait qu'une partie du master en Suisse et ont obtenu leur titre dans une haute école étrangère.

²⁶ Dans cette section, le groupe de domaines Médecine et pharmacie est exclu des calculs car seuls 21 étudiants ont débuté au niveau bachelor dans ce groupe de domaines en 2003.

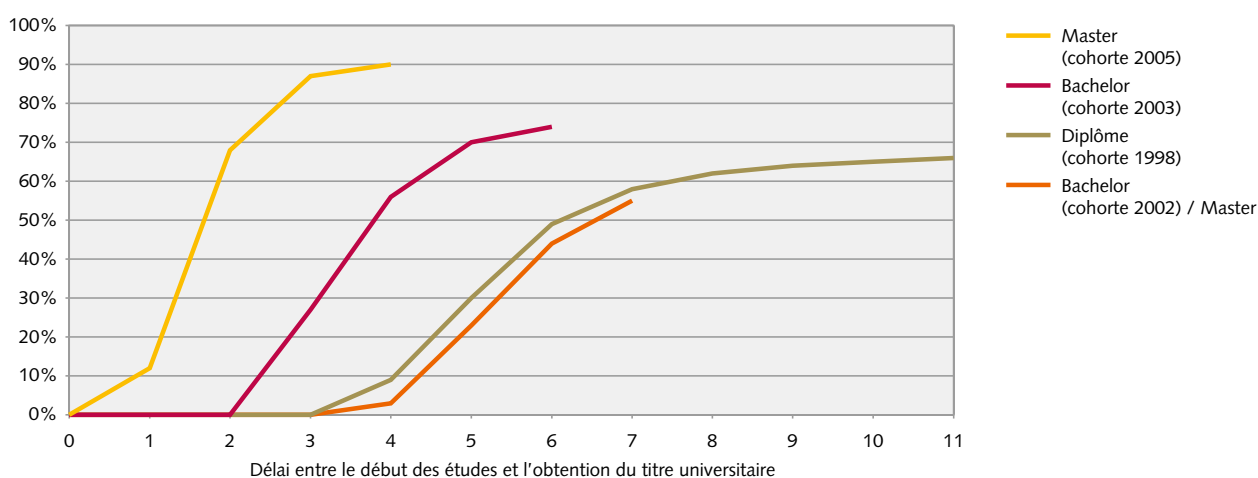
²⁷ Article 6.a des «Directives de Bologne» de la CUS du 4.12.2003.

²⁸ Voir le Baromètre de Bologne 2009.

La réforme de Bologne est suffisamment avancée pour considérer des parcours complets d'études (ensemble des études bachelor et master) et pour comparer ces trajectoires avec celles des anciennes filières diplôme ou licence. Ainsi, 55% des entrants bachelor de 2002, avec un certificat d'accès suisse, ont obtenu un master jusqu'en 2009²⁹. Sur le graphique G6, qui montre l'évolution des taux de réussite en fonction du nombre d'années depuis l'entrée au bachelor, on constate que l'évolution de la réussite bachelor+master et celle pour le

diplôme sont très similaires avec un léger décalage dans le temps. Ainsi, ni la réussite dans les études (66% de réussite dans une HEU pour les certificats d'accès suisses au licence/diplôme et 64% estimés pour la réussite bachelor+master) ni la durée d'études (environ 6 ans pour obtenir un titre) ne semblent alors avoir changé entre l'ancien diplôme/licence et le master. Ce résultat est très cohérent avec celui qui avait été obtenu en ce qui concerne le maintien dans les études³⁰.

Evolution des taux de réussite des entrants HEU aux différents niveaux d'études G 6



Notes: les taux de réussite présentés ici ne tiennent compte que des premiers titres obtenus dans une HEU suisse et pour les étudiants munis d'un certificat d'accès suisse aux hautes écoles. Le groupe de domaine Médecine et pharmacie est exclu des calculs du fait de sa non représentativité

© Office fédéral de la statistique (OFS)

²⁹ Ce taux est de 39% pour les entrants venus de l'étranger pour débiter un bachelor en Suisse.

³⁰ Comparaison des taux de restant. Voir p.20 du «Panorama des hautes écoles 2010», OFS (2010), Neuchâtel.

5 Transitions vers le doctorat

En 2009, 21 % des entrants au doctorat (voir le graphique G7) avaient obtenu préalablement une licence/diplôme HEU (30 % en 2008) et 29 % avaient en poche un master d'une HEU (22 % en 2008). Le remplacement de l'ancien titre licence/diplôme par le master³¹ soulève certaines interrogations en ce qui concerne la transition vers le niveau doctorat, surtout si l'on considère que certains masters sont plutôt « professionnalisant » tandis que d'autres constituent le début de travaux de recherche. Quelle part des étudiants diplômés au niveau master poursuit au doctorat? Cette proportion est-elle différente selon le certificat d'accès aux études de master? La mobilité des étudiants vers le doctorat est-elle différente pour les masters de celle que l'on observe pour les diplômés?

La suite de cette section fournit des éléments de réponse à ces questions.

5.1 Taux de passage vers le doctorat

Pour l'ensemble des masters délivrés dans les HEU sur la période 2003–2007, on constate qu'en moyenne 20 %³² poursuivent au doctorat dans les 2 ans³³. Pour les masters 2008, 10 % ont poursuivi au doctorat la même année (en 2009 ce taux instantané a été de 11 %) et 7 % 1 année après. En comparaison, le taux de passage dans les 2 ans suivant les licences et les diplômes délivrés en 2003 était de 16,5 % (ce taux atteint 20 % pour l'en-

semble des transitions jusqu'en 2009). Un taux de passage légèrement plus élevé, de 2 points de %, est constaté pour les étudiants venus de l'étranger pour effectuer leur master que pour ceux ayant fait l'ensemble de leurs études en Suisse.

Au niveau des groupes de domaines d'études (voir le tableau T4), les Sciences exactes et naturelles ont le taux de passage le plus élevé avec 37 % de taux de passage pour les masters de 2008 (23 % instantanément et 14 % après une année). Les taux de passage des masters pour les autres groupes de domaines varient entre 10 % et 20 % avec des taux instantanés légèrement plus haut que les taux différés et ces taux sont très proches des taux moyens observés depuis 2003.

5.2 Mobilité à l'entrée du doctorat

La proportion d'entrants venant de l'étranger pour débiter un doctorat continue de progresser et est passée à 49 % en 2009 (progression moyenne de 1,2 points de pourcent chaque année depuis 10 ans). La mobilité entre hautes écoles universitaires pour le passage du master vers le doctorat est elle aussi substantielle en 2009 et 11 % des entrants ont changé de HEU entre leur titre précédent et l'entrée au doctorat alors que 39 %³⁴ des entrants ont poursuivi dans la même HEU.

Aussi bien la mobilité intérieure à la Suisse que la mobilité internationale varient fortement entre les différentes HEU.

³¹ Pour les HEU, le master est l'équivalence de la licence ou diplôme dans le nouveau système régi par la réforme de Bologne.

³² Dans cette section, le groupe de domaines de la Médecine et pharmacie est écarté.

³³ L'ensemble des transitions différées de plus de 2 ans est d'environ 3 % pour les masters obtenus en 2004.

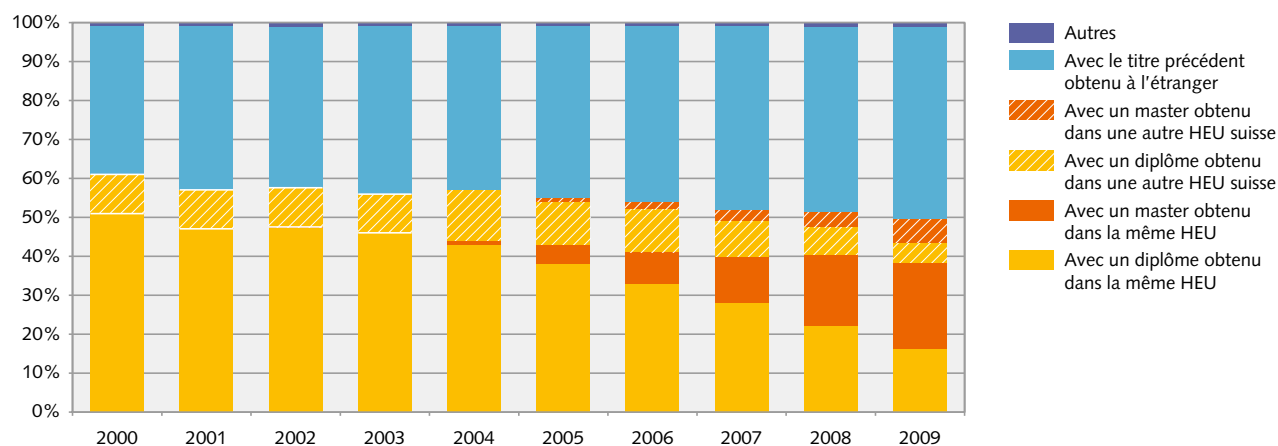
³⁴ Le pourcent restant d'entrants étant constitué d'étudiants suisses ayant d'autres types de trajectoires.

T 4 Taux de passage entre le master HEU et l'entrée dans les études doctorales Taux de passage moyens dans les deux ans suivant les masters délivrés entre 2002 et 2007

Taux de passage selon le groupe de domaines d'études						
Total	Sciences humaines et sociales	Sciences économiques	Droit	Sciences exactes et naturelles	Sciences techniques	Interdisciplinaire et autres
20%	18%	11%	14%	37%	18%	25%

Note: le groupe de domaines Médecine et pharmacie est écarté des calculs du fait de sa non représentativité

Hautes écoles universitaires: entrants au doctorat selon les types de transition G 7



Le groupe de domaines de la Médecine et pharmacie n'est pas considéré ici

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6 Discussion

Les résultats présentés ici reflètent l'impact actuel de la réforme de Bologne sur les parcours des étudiants des hautes écoles suisses. Certains flux semblent déjà bien établis (p.ex. le taux de passage entre bachelor HEU et master HEU) et ne montrent que peu de variation temporelle, tandis que d'autres pourraient encore dépendre assez fortement du moment où la photographie est faite.

L'incertitude la plus grande concerne les masters HES de même que la perméabilité entre types de hautes écoles. Les masters HES qui ont débuté de manière généralisée en 2008 ont vu aussi bien en 2008 qu'en 2009 un grand nombre d'étudiants étrangers venir les fréquenter, avec par contre un taux de passage après le bachelor HES qui est resté modeste. De même les accords de perméabilité entre types de hautes écoles ont été conclus en 2008 et la perméabilité est actuellement en nette augmentation. Il est encore trop tôt pour savoir si ces deux résultats sont vraiment représentatifs de ce que l'on pourrait constater ces prochaines années.

Annexe

A 1 Ensemble des flux entre HEU à l'entrée des études de master en 2009

Haute école universitaire	Entrants au niveau master en 2009 dans la HEU						Entrants au niveau master en 2009 dans une autre HEU suisse et munis d'un bachelor de la HEU	Nombre de bachelors décernés en 2009 dans la HEU	Taux IN **	Taux OUT ***
	Total des entrants	Avec un bachelor obtenu dans la même HEU	Avec un bachelor obtenu dans une autre HEU suisse	Avec un bachelor obtenu dans une HES ou une HEP	Avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger	Autres*				
BS	1 108	910	54	38	83	23	105	1 136	0,18	0,10
BE	1 236	867	172	35	96	66	78	1 093	0,30	0,08
FR	932	623	79	48	98	84	260	1 225	0,33	0,29
GE	1 893	939	134	18	496	306	153	1 313	0,50	0,14
LS	1 260	861	140	7	194	58	207	1 344	0,32	0,19
LU	283	186	21	45	16	15	29	252	0,34	0,13
NE	514	246	113	6	98	51	80	387	0,52	0,25
SG	753	445	105	21	145	37	9	559	0,41	0,02
USI	604	184	20	8	264	128	20	263	0,70	0,10
UZH	840	522	129	20	138	31	98	769	0,38	0,16
EPFL	744	522	22	12	174	14	44	638	0,30	0,08
ETHZ	1 791	1 174	90	37	445	45	8	1 229	0,34	0,01
Autres institutions universitaires	29	0	19	0	3	7	7	15	1,00	1,00
Total	11 987	7 479	1 098	295	2 250	865	1 098	10 223	0,38	0,13

* Cette catégorie contient pour la plus grande part des étudiants HEU qui suivaient précédemment des études au niveau licence/diplôme

** Le taux IN représente la proportion des entrants master 2009 dans une HEU sans titre de bachelor de la même HEU

*** Le taux OUT représente la proportion des diplômés bachelor d'une HEU débutant un master en 2009 dans une autre HEU suisse

A 2 Ensemble des flux entre HES à l'entrée des études de master en 2009

Haute école spécialisée	Entrants au niveau master en 2009 dans la HES						Entrants au niveau master en 2009 dans une autre HES suisse et munis d'un bachelors ou d'un diplôme de la HES	Nombre de bachelors et de diplômes décernés en 2009 dans la HES	Taux IN *	Taux OUT **
	Total des entrants	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans la même HES	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans une autre HES suisse	Avec un bachelors ou un diplôme obtenu dans une HEU ou une HEP	Avec un diplôme précédent obtenu à l'étranger	Autres				
BFH	305	139	55	9	67	35	46	867	0,54	0,25
HES-SO	684	433	16	15	168	52	47	3 343	0,37	0,10
FHNW (sans la HEP Solothurn et la HEP Aargau)	475	195	55	9	189	27	74	1 330	0,59	0,28
FHZ	306	135	71	16	63	21	45	730	0,56	0,25
SUPSI (sans SUPSI-DFA)	159	63	24	5	61	6	3	436	0,60	0,05
FHO	114	46	19	4	37	8	21	779	0,60	0,31
ZFH (sans la HEP Zürich)	607	357	69	23	110	48	63	2 156	0,41	0,15
Autres hautes écoles spécialisées non intégrées	0	0	0	0	0	0	10	143	-	1,00
Total	2 650	1 368	309	81	695	197	309	9 784	0,48	0,18

* Le taux IN représente la proportion des entrants master 2009 dans une HES sans titre de bachelors ou de diplôme de la même HES

** Le taux OUT représente la proportion des diplômés au niveau bachelors ou diplôme d'une HES débutant un master en 2009 dans une autre HES suisse

A.3 Définitions / Sources

Source: Système d'information universitaire suisse (SIUS)³⁵. Relevé des étudiants jusqu'au semestre d'automne 2009/10 et des examens jusqu'en 2009 des hautes écoles suisses. Sauf explicitement mentionné, cette publication reprend toutes les définitions du SIUS (voir notamment les publications «Etudiants des hautes écoles universitaires 2009/10», OFS, 2010 et «Etudiants des hautes écoles spécialisées 2009/10», OFS, 2010).

Les chiffres et analyses prospectifs sont issus des «Scénarios 2010–2019 pour les hautes écoles», OFS, 2010. Voir aussi www.eduperspectives-stat.admin.ch

Bachelor: En plus des étudiants auxquels un bachelor a été délivré, nous considérons dans ce document que tous les étudiants qui après avoir étudié au niveau bachelor ont poursuivi au niveau master, ont reçu un titre de bachelor. Cela n'est pas toujours le cas et certains étudiants débutent leurs études master sans avoir obtenu préalablement un titre de bachelor.

Master: La même approche que celle pour les bachelors est utilisée pour la transition du master vers le doctorat. Ainsi, un étudiant au niveau master qui poursuit au doctorat sans obtention du titre master est considéré comme l'ayant obtenu.

Transition entre types de hautes écoles: Est considéré comme changeant de haute école entre le bachelor et le master, un étudiant qui après avoir obtenu son premier bachelor dans un certain type de haute école entre pour la première fois au niveau master dans l'autre type de haute école.

HES: Sans le domaine «Formation des enseignants», même si la haute école pédagogique est intégrée à une HES.

HEP: Domaine «Formation des enseignants» que la haute école soit ou non intégrée à une HES.

A.4 Méthode

Les données utilisées dans ce document sont tirées du SIUS. Le calcul de l'ensemble des flux entre types de hautes écoles demande de prendre un certain nombre de décisions en ce qui concerne les trajectoires et de prioriser également certains événements dans la perspective d'une approche cohérente de l'ensemble du système des hautes écoles (p.ex. des doubles obtentions de diplômes ou des doubles immatriculations entre types de hautes écoles). Par exemple, pour éviter des incohérences dans les taux de passage, un étudiant ne peut entrer qu'une seule fois dans le calcul du taux de passage vers le master (transition bachelor/master ou diplôme/master). Si un étudiant débute un master en ayant obtenu préalablement un bachelor et un diplôme, la priorité sera accordée au bachelor. De même, pour les différentes transitions, des décisions sont prises en ce qui concerne les titres décernés (voir A.3).

³⁵ Pour plus d'informations, voir: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/sash/01.html